

Sources

Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest)

La base **Brest**, produite depuis 2003 par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille, rassemble les formations à destination des personnes en recherche d'emploi indemnisées, c'est-à-dire bénéficiant d'une indemnisation par l'assurance chômage, d'une rémunération ou d'une protection sociale au titre de la formation professionnelle. Elle est construite à partir des fichiers de gestion de la rémunération ou de la protection sociale de France Travail, de l'Agence de services et de paiement (ASP) et des conseils régionaux et leurs éventuels sous-traitants.

La base Brest n'intègre pas les formations CPF au bénéfice des inscrits à France Travail non indemnisés.

Enquête Emploi/enquête sur les forces de travail (EEC/LFS)

L'enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité (appelée **enquête Emploi en continu**), vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage et d'emploi tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Elle correspond à l'enquête sur les forces de travail (EFT) qui est la déclinaison française de l'enquête *Labour Force Survey* (LFS) définie au niveau européen.

Elle apporte de nombreuses informations sur l'état du marché du travail et son évolution les caractéristiques des personnes présentes sur le marché du travail (âge, sexe, niveau de diplôme, etc.), les caractéristiques des emplois occupés (profession, durée du travail, type de contrat, etc.), mais aussi le niveau d'éducation et les formations suivies.

Elle couvre depuis 2003 la France métropolitaine, depuis 2014 la France hors Mayotte et depuis 2024 Mayotte. L'Insee réalise cette enquête « en continu » sur l'année, auprès d'un échantillon représentatif de logements (80 000 en moyenne chaque trimestre en 2023), en interrogeant tous les occupants du logement âgés de 15 à 89 ans, en face-à-face, par téléphone ou sur Internet (90 000 répondants en moyenne chaque trimestre).

En 2021, l'enquête a été rénovée pour notamment mettre en conformité son questionnaire avec le nouveau règlement européen qui l'encadre et moderniser son protocole en proposant Internet comme mode de réponse supplémentaire en réinterrogation.

Enquête Formation employeur (EFE)

L'enquête Formation employeur annuelle (**EFE-a**), menée conjointement par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille, le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) et France compétences à partir de l'édition 2020, est une enquête annuelle panéalisée auprès d'entreprises et d'associations du secteur privé ayant au moins un salarié. Elle permet de mesurer dans le temps l'évolution de l'effort et des pratiques de formation professionnelle continue des entreprises, ainsi que leurs attentes et difficultés dans ce domaine. Elle éclaire également les relations des entreprises ou associations avec leur opérateur de compétences (Opco).

Tous les cinq ans, elle permet de collecter le volet français de l'enquête européenne CVTS (*Continuing Vocational Training Survey*), coordonnée par Eurostat dans le cadre d'un règlement européen. Son objectif est de fournir des indicateurs comparables en Europe.

Entrée dans la vie adulte (EVA)

Le dispositif **Entrée dans la vie adulte (EVA)** 2007 est un panel qui suit une cohorte d'élèves entrés en 6^e en 2007. Il est piloté conjointement par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) et par la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que par l'Insee.

Ce dispositif combine des enquêtes auprès de ces jeunes et un suivi administratif, en vue d'informer sur les parcours d'études, l'insertion professionnelle et la situation résidentielle des jeunes et d'éclairer la relation complexe entre les différentes transitions du début de la vie adulte.

Ce dispositif repose sur un panel mis en place par la Depp depuis 2007 (« panel Depp 2007 »). Ce panel comprend des données administratives, des résultats scolaires (notes au brevet) et ceux de l'enquête auprès des familles réalisée en 2008, dont certaines questions permettent de mesurer l'intensité de l'implication des parents dans la scolarité des enfants.

Depuis, des enquêtes ont été menées entre 2015 et 2023 directement auprès des anciens élèves pour décrire leurs parcours. Les données ont été collectées conjointement par les trois partenaires, en mars de chaque année. L'échantillon du dispositif EVA comprend 35 000 jeunes, représentatifs de l'ensemble des élèves entrés pour la première fois en 6^e en 2007 dans un collège public ou privé de France (hors Mayotte).

Enquête Formation tout au long de la vie (FLV/AES)

L'enquête **Formation tout au long de la vie** 2022 est la réédition des enquêtes européennes sur la formation des adultes (*Adult Education Survey*, AES), à laquelle est adossé un module sur les compétences issu des précédentes enquêtes IVQ (Information et vie quotidienne).

L'enquête européenne *Adult Education Survey* (AES) vise à quantifier la participation et le non-recours des personnes en âge de travailler à la formation tout au long de la vie. Cette enquête sous règlement européen est réalisée tous les 6 ans, par l'Insee et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille. La dernière collecte a été menée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023, auprès d'un échantillon d'environ 18 000 personnes âgées de 18 à 69 ans vivant en logement ordinaire en France.

L'enquête se compose de deux parties. Un premier volet « formation » se concentre sur l'activité professionnelle, l'accès à l'information sur les possibilités de formation, les études ou formations formelles suivies au cours des douze derniers mois, le parcours scolaire, les autres formations suivies, les difficultés pour suivre des formations, les apprentissages informels, la connaissance des droits en matière de formation, les langues et les origines géographiques, ainsi que l'état de santé de l'enquêté. Le second volet « compétences » comporte un module sur l'usage d'Internet et un module sur les compétences mobilisées dans la vie quotidienne, permettant notamment de mesurer les difficultés face à l'écrit ou au calcul.

ForCE

Le dispositif **ForCE**, produit par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille avec la contribution de France Travail, apparie quatre fichiers statistiques : le fichier historique des demandeurs d'emploi, la base des jeunes suivis en mission locale, la base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle, et la base des mouvements de main d'œuvre issue des déclarations sociales nominatives. Il vise à reconstruire les trajectoires professionnelles de toutes les personnes ayant eu un contact avec le service public de l'emploi ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics.

Enquête Génération

L'enquête **Génération** du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) contribue à mieux connaître l'insertion professionnelle des jeunes. Elle permet d'appuyer la mise en place des politiques adaptées pour améliorer l'insertion. C'est une enquête nationale qui existe depuis les années 1990. Cet ouvrage mobilise l'enquête 2023 auprès de la génération 2017 réalisée entre septembre et décembre 2023. La génération 2017 concerne les jeunes sortis pour la première fois de formation initiale entre novembre 2016 et décembre 2017. Il s'agit de la seconde interrogation de cette génération qui avait déjà été interrogée entre août 2020 et mars 2021.

InserJeunes

InserJeunes est un système d'information porté par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille, qui permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation de niveau CAP à BTS en lycée ou en apprentissage, par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des déclarations sociales nominatives.

InserSup

InserSup est un système d'information porté par la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de la Santé, de la Solidarité et de la Famille, qui permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur, par l'appariement de fichiers de suivi des formations et des déclarations sociales nominatives.

Recensement de la population

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations de référence de la France et de ses circonscriptions administratives.

Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, emploi, etc.), des ménages (composition, taille, liens familiaux, etc) et de leur logement (type, nombre de pièces, année d'emménagement, etc.).

Dans cet ouvrage, il est utilisé pour calculer des indicateurs sur la situation des jeunes sur le marché du travail par région.

Système d'information sur l'apprentissage (SIA)/Système d'information sur les contrats de professionnalisation (SIP)

Le **Système d'information sur l'apprentissage (SIA)** et le **Système d'information sur les contrats de professionnalisation (SIP)**, développés par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille, permettent de réaliser un suivi en continu des contrats d'apprentissage et de professionnalisation (début de contrats, fin de contrats y compris ruptures anticipées) et d'en étudier les caractéristiques (durée, type de contrat, employeur, bénéficiaire, formation préparée). Ils s'appuient sur les déclarations sociales nominatives et les remontées administratives des contrats de travail des alternants réalisées par les Opco et les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Système d'information CPF (SI-CPF)

Le **SI-CPF** s'appuie sur les données de gestion du Compte personnel de formation administré par la Caisse des dépôts et des consignations et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et de la Famille.

Ce système d'information permet notamment de collecter :

- des données personnelles relatives au titulaire du Compte personnel de formation ;
- les données relatives aux droits accumulés par le titulaire du compte (droits acquis au titre du DIF, au titre du CPF, abondements, etc.) ;
- des données concernant le dossier de formation (formations éligibles, informations diverses sur la formation retenue, statut de l'intéressé, etc.).

Enquête SIFA

L'enquête **SIFA** réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est un recensement des apprentis inscrits au 31 décembre de chaque année en centre de formation des apprentis (CFA). Elle permet de décrire finement le profil des apprentis, les formations suivies et le lieu de formation.

Enquêtes SISE

Les enquêtes **SISE** (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) sont menées par la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès d'une grande partie des établissements d'enseignement supérieur. Elles permettent de dénombrer et caractériser les étudiants et de connaître leur parcours et leur réussite dans l'enseignement supérieur. L'intérêt de la source est qu'elle permet d'accéder à des indicateurs plus précis sur le profil des étudiants en apprentissage (catégorie socioprofessionnelle des parents, sexe) et de les comparer aux étudiants en voie scolaire.